

# Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

\*\*\*\*\*

Procès verbal de la Séance du Conseil d'Administration  
en date du **16 MAI 2019**

**Présidence** : Monsieur Julien DELANNOY, Président

**Présents** : M et Mmes Julien DELANNOY, Eveline BOIN, Chantal CUEGNET, Philippe DUMONT, Fabienne CAPELLE, Fernande ANNE, Gérard CHOCHOY, Murielle LEFEBVRE,

**Absents excusés** : Olivier HENDRICK, Vincent CASTIER, Anne-Marie COQUEMPOT, THUILLIEZ Michel, Séverine FOUACHE

## **La Commission Administrative**

La Commission administrative adopte à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

Suite à la lecture de ce compte-rendu, Monsieur le Président précise que la personne destinataire du secours objet de la précédente réunion a quitté la commune récemment.

### **Location de la parcelle ZH87**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose que la locataire de la parcelle ZH87, propriété du CCAS, s'est présentée en Mairie concernant ladite location. Elle souhaiterait y mettre un terme au profit d'un autre agriculteur de la commune qui cultive actuellement la parcelle attenante dans la mesure où cela est géographiquement le plus cohérent.

Monsieur le Maire rappelle que la cession de bail est interdite sauf exceptions expressément stipulées dans le bail et qui n'ont pas vocation à être appliquées dans cette situation.

Dès lors, la décision revient exclusivement au Conseil d'Administration du CCAS :

- d'accepter la fin du bail
- de choisir le cas échéant le nouveau locataire
- d'autoriser Monsieur le Président du CCAS à conclure un nouveau bail avec celui-ci.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, les membres du CCAS autorisent Monsieur le Président à mettre fin au précédant bail et à en signer un nouveau.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 17 mai 2019.

Le Président,  
Julien DELANNOY

